



Conduite à tenir en cas de poux

Le problème des poux est souvent rencontré dans les écoles. Le manque d'hygiène n'est pas la cause de la présence de poux dans les cheveux.

La transmission des poux se fait par contact direct avec l'individu contaminé ou l'un de ses vêtements. Les poux provoquent des démangeaisons, notamment à la nuque et derrière les oreilles.

Il existe de nombreux traitements efficaces disponibles en vente libre en pharmacie ou bien sur prescription d'un médecin traitant.

La politique de l'établissement est la suivante:

- Tout élève porteur de poux de tête n'est pas autorisé à venir à l'école tant qu'il n'a pas été traité.
- Après traitement, l'enfant sera autorisé à retourner en classe **seulement** s'il n'a plus de poux. Une vérification pourra être faite à l'école pour s'en assurer.

Nous vous recommandons de rappeler à votre enfant de ne pas partager d'objets personnels, tels que des brosses, peignes, vêtements ou chapeaux avec d'autres élèves.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant.